

Rapport

Etude de développement de l'économie circulaire « citoyenne » dans le canton du Jura – Phase 2

16.12.2022

Table des matières

1	Introduction	2
1.1	Définitions	2
1.2	Politiques publiques.....	3
2	Objectif de la présente étude	4
3	Gestion des biens et des déchets.....	6
3.1	Création et organisation de centres de collecte et valorisation	7
3.2	Repartage et Réemploi	8
3.3	Réparation et Remise à neuf	8
3.4	Recyclage et Valorisation thermique	9
3.5	Accompagnement au changement.....	10
3.6	Formation aux nouveaux métiers	11
4	Tiers Lieux et logistique	12
5	Encouragements et gestion des risques	15
6	Gouvernance.....	16
7	Synthèse et prochaines étapes	18
8	Annexes	20

1 Introduction

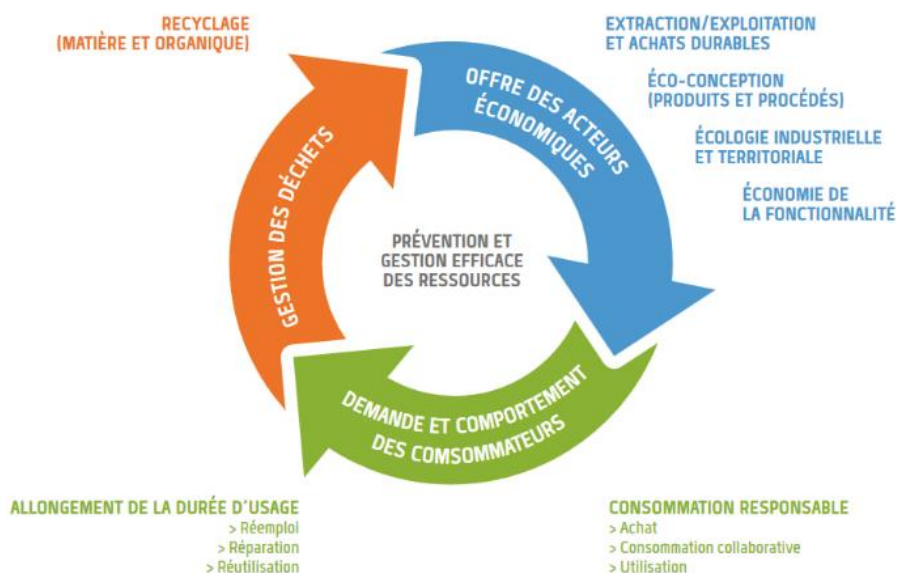
L'économie circulaire tend à se développer et remplacer progressivement le modèle de production linéaire selon lequel les matières premières sont extraites, transformées en produits qui seront utilisés pour être finalement jetés. L'économie linéaire est acceptable tant que la production est faible, limitée dans la durée et qu'elle ne remet pas en question les équilibres naturels. Ce n'est malheureusement plus le cas : les ressources sont de plus en plus difficiles à obtenir, la biodiversité est en déclin et les quantités de déchets ont fortement augmenté ces dernières décennies.

L'économie circulaire vise à minimiser l'extraction des ressources naturelles et à limiter la production de déchets ainsi que les émissions de polluants et gaz à effet de serre en récupérant et réutilisant autant de produits et de matériaux possibles, de manière systémique, encore et encore.

1.1 Définitions

Il n'existe pas de définition officielle de l'économie circulaire. Au niveau mondial, la définition des Nations unies est souvent admise : "L'économie circulaire est un système de production, d'échanges et de partage permettant le progrès social, la préservation du capital naturel et du développement économique."

Au niveau français, c'est la définition donnée par l'ADEME (Agence de la Transition Écologique) qui est la plus souvent utilisée. "L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus." L'ADEME représente l'économie circulaire selon **7 piliers répartis en 3 domaines d'action** :

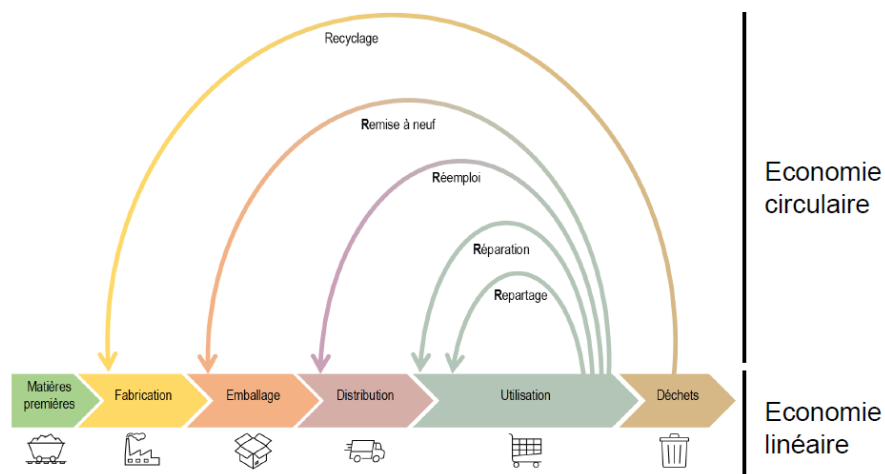


Source ADEME

La présente étude liée à l'économie circulaire « citoyenne » va se focaliser sur les 3 derniers piliers que sont :

- La consommation responsable ;
- L'allongement de la durée d'usage ;
- Le recyclage.

Elle va travailler, tout comme la première phase de l'étude, sur les activités en "R" que sont le repartage, la réparation, le réemploi, la remise à neuf et le recyclage et favoriser les boucles courtes afin d'optimiser la durée d'usage.



Source : Office cantonal de l'environnement

1.2 Politiques publiques

Le besoin d'une transition rapide vers une économie circulaire est aujourd'hui largement reconnu. La Commission européenne a publié en 2020 « Un nouveau plan d'action pour une économie circulaire / Pour une Europe plus propre et plus compétitive »¹. En février 2021, le Parlement européen a adopté une résolution sur le nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire² exigeant des mesures supplémentaires pour parvenir à une économie neutre en carbone, durable sur le plan environnemental, sans produits toxiques et entièrement circulaire d'ici 2050.

En Suisse également les choses bougent. Une initiative parlementaire 20.433 « Développer l'économie circulaire en Suisse »³ déposée en juin 2020, a fait l'objet d'un processus de consultation et sera débattue au Parlement prochainement.

Le canton du Jura a quant à lui inscrit l'économie circulaire et le développement durable dans son programme de législature du Gouvernement 2021-2025⁴, en particulier par le biais de la rédaction et la mise en œuvre d'un plan climat cantonal.

La transition d'une économie linéaire à une économie circulaire demande des changements profonds dans nos habitudes et modes de fonctionnement, mais elle est devenue inéluctable et reconnue comme prioritaire par de plus en plus d'acteurs spécialisés en durabilité.

D'après une étude récente de Cambridge Econometrics⁵, l'économie circulaire pourrait permettre au PIB de l'Union européenne d'augmenter de 0,5 % et créer environ 700 000 nouveaux emplois d'ici 2030.

Il souligne également que les activités liées à l'économie circulaire nécessiteront à la fois des emplois hautement et peu qualifiés. Par exemple, il devrait y avoir plus d'emplois liés à la conception et à la technologie, ce qui nécessite des travailleurs hautement qualifiés, tandis que la récupération et la réutilisation des déchets créeraient le besoin de nouveaux emplois peu ou moyennement qualifiés.

Ces activités liées à la valorisation des déchets et demandant peu de qualifications sont actuellement exercées et continueront à se développer en partenariat entre les secteurs privés et parapublics. Un rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)⁶ publié en janvier 2022 met clairement en évidence le rôle clé des entreprises de l'économie sociale et solidaire dans le développement des activités et des pratiques de l'économie circulaire.

L'USAM (Union Suisse des Arts et Métiers) souligne dans son rapport annuel de 2020⁷, l'importance de l'économie circulaire pour l'ensemble de l'économie suisse. Il souligne que les circuits fermés apportent des avantages concurrentiels et favorisent l'utilisation efficace des ressources et de l'énergie, associant ainsi de manière idéale création de valeur et protection de l'environnement.

Le canton du Jura mène depuis 2021 différentes études sur les thématiques suivantes :

- Développement de l'économie circulaire dans les domaines de la construction et de l'industrie ;
- Développement de l'économie circulaire citoyenne, en particulier dans les domaines de l'ameublement, du textile et de l'électronique-électroménager ;
- Développement d'un plan d'action contre le gaspillage alimentaire.

Ces études sont complémentaires et font parties intégrantes du développement du Plan Climat Jura.

Elles sont également l'occasion de développer de nouveaux projets transversaux entre des services de l'Etat (Office de l'environnement, Service de l'économie et de l'emploi, Service de l'action sociale et Section de l'énergie), ce qui permet d'échanger sur des objectifs et enjeux différents, et développer ensemble et de manière structurée des projets économiques et sociétaux innovants.

2 Objectif de la présente étude

Dans le domaine de l'économie circulaire citoyenne, une première étude a été menée par un groupe de travail nommé « 4RJU », lequel a rendu ses conclusions et recommandations le 7 avril 2022 dans son rapport « Développement de l'économie circulaire citoyenne dans le canton du Jura ».

L'étude conclut à l'existence de potentiels intéressants d'amélioration et de développement de l'économie circulaire citoyenne dans le canton.

Le rapport 4RJU donne une très bonne vue d'ensemble des différents acteurs de l'économie circulaire citoyenne et fournit des informations détaillées sur un certain nombre de projets planifiés ou en cours d'exécution.

Le rapport 4RJU recommande les actions suivantes :

1. La création d'un centre d'information, d'échange et de coordination au niveau cantonal ;
2. Le développement d'un réseau de sites d'activité ;
3. Le soutien à différents projets durant leur phase de lancement, et pour certains à plus long terme dans leur fonctionnement.

Le rapport 4RJU montre à quel point le sujet est vaste et souligne le fait qu'il subsiste beaucoup de choses à organiser et à mettre en place.

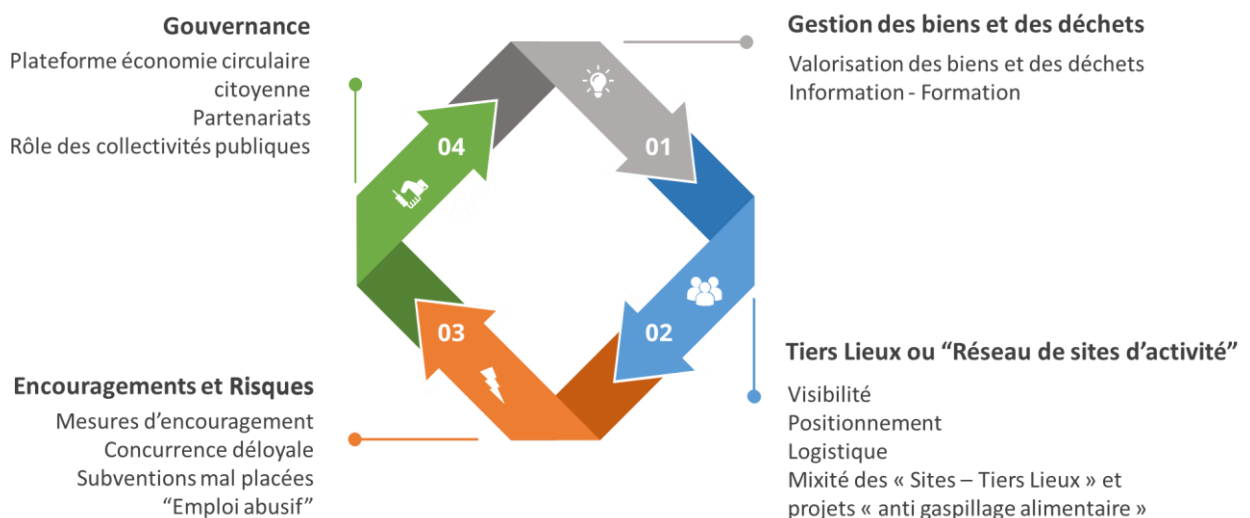
Partant de ce constat, l'Office de l'environnement a mandaté GoCircular von Kaenel Consulting afin de développer et mettre en place les recommandations du rapport et étudier le développement de filières d'économie circulaire, en particulier dans les domaines du textile, de l'ameublement et de l'électronique-électroménager.

La première étape du présent mandat a été de s'entretenir avec les membres 4RJU et d'autres acteurs de l'économie circulaire dans le canton, mais également hors canton afin de bien comprendre les attentes et définir les priorités. Au total plus de 50 séances ont été organisées et plus de 30 personnes provenant de différentes institutions rencontrées.

Dans le cadre de discussions interservices, le Service de l'économie et de l'emploi a relevé certains risques dans les domaines concernés, notamment des risques de concurrence déloyale ou de subventions mal placées entre les secteurs privés et parapublics.

Finalement, le fait que de nombreuses communes revoient actuellement l'organisation de leurs collectes de déchets avec la construction de centres de valorisation régionaux, offre une opportunité d'optimiser les processus de tri et donc d'accroître la valorisation des objets et matériaux amenés.

Sur ces bases, la présente étude s'est articulée autour de 4 axes de travail :

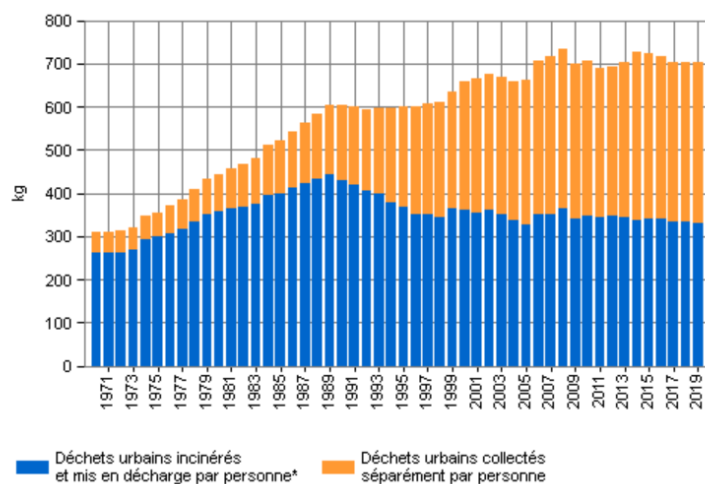


3 Gestion des biens et des déchets

Le premier axe de travail concerne la gestion des biens et des déchets, ou plus précisément l'ensemble des actions et mesures qui peuvent être mises en place pour réduire la quantité de déchets et augmenter le cycle de vie des objets et matières dans les domaines du textile, de l'ameublement et de l'électronique-électroménager.

Si l'on applique les principes de l'économie circulaire, l'objectif premier est d'agir à la source et de diminuer durablement la consommation de matières premières. Pour atteindre cet objectif, les modes de consommation doivent impérativement évoluer vers plus de sobriété.

Alors que la Suisse est souvent perçue comme un bon élève en termes de recyclage, elle ne l'est pas sur sa production de déchets qui a plus que doublé ces 50 dernières années pour passer à environ 700 kg/habitant par an, dont près de la moitié est encore incinérée.



Source : [OFEV](#)

Dans le canton du Jura, ce sont les communes qui ont la charge de gérer tous les déchets urbains. Les communes délèguent une partie de leurs tâches aux syndicats de communes, principalement les ordures ménagères.

- **SEOD** : Syndicat de gestion des déchets de Delémont et environs
- **SIDP** : Syndicat intercommunal du district de Porrentruy
- **SCFM** : Syndicat de communes des Franches-Montagnes

Le Gouvernement jurassien définit dans le plan de gestion des déchets des zones d'apport pour les déchets urbains et leur attribue une installation d'élimination.

Vadec (Réseau de valorisation des déchets de l'Arc-Jurassien) à La Chaux-de-Fonds est l'installation d'élimination pour les déchets incinérables (ordures ménagères et déchets encombrants) des ménages et petites entreprises du canton.

3.1 Création et organisation de centres de collecte et valorisation

La législation jurassienne prévoit depuis 2021 que les communes mettent à disposition de leur population des déchetteries ou centres de collecte et de valorisation communaux ou régionaux d'ici 2025, ce qui nécessite notamment de trouver un site, convaincre chaque commune de la démarche, changer les pratiques existantes, etc.

Le plus grand projet en gestation actuellement est celui du SEOD, qui prévoit la construction d'un centre de collecte et de valorisation (CCV) à la sortie ouest de Delémont. Ce CCV, qui sera à disposition de la majorité de la population du district, comprendra un secteur de valorisation des objets réutilisables qui devrait être exploité par un organisme caritatif.

Ce projet reprend donc et modernise le fonctionnement de la déchetterie « Le Tritout » à Vicques qui travaille en collaboration avec Caritas Jura. Des personnes en emploi adapté AI travaillent sur le site de la déchetterie, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Ils valorisent aux maximum les différents matériaux afin de les revaloriser au lieu de les incinérer.

Un autre exemple donné est celui de la commune du Noirmont qui travaille en collaboration avec REGENOVE (centre d'intégration professionnelle du Centre social Protestant – CSP). Ils sont présents lors des collectes ponctuelles de déchets encombrants organisées et récupèrent ce qui peut être valorisé.

La présente étude a soulevé plusieurs interrogations liées à la gestion des centres de collecte et de valorisation et plus particulièrement à la valorisation des objets et des matériaux.

Des discussions sont en cours entre des représentants du SEOD et de Caritas Jura autour des thématiques suivantes.

Propriété des objets amenés :

- Si un objet est amené dans un organisme caritatif, il est considéré comme un don et devient la propriété de cet organisme qui pourra ainsi le valoriser. Si en revanche un objet est amené dans une déchetterie, c'est dans le but d'être détruit. Il faut donc s'assurer que les propriétaires des objets acceptent que leurs objets soient valorisés et non détruits.
- Il faut également définir si les objets repris dans le but d'être valorisés sont considérés comme la propriété de l'organisme caritatif ou celle du propriétaire de la déchetterie.

Optimisation de la valorisation :

- Un organisme caritatif pourrait être très sélectif en valorisant uniquement les objets dont il a besoin sur le moment et non l'entier des objets valorisables.
- Des réparateurs ou valoristes pourraient être intéressés à récupérer d'autres objets afin de les valoriser.
- La récupération de certains matériaux pourrait alimenter des matériauthèques. Faut-il offrir ces services et si oui comment les mettre en place ?
- Est-il possible de créer une ressourcerie sur le site ? Des expériences récentes montrent que la gestion d'une ressourcerie peut être compliquée.

Contrat de prestation :

- Il faut être attentif au mandat de prestations donné à un organisme caritatif afin d'éviter toute concurrence déloyale avec le secteur privé.

Le but des discussions en cours est de trouver des propositions qui satisfont l'ensemble des parties prenantes et puissent être partagées et utilisées comme modèle dans de futurs projets.

3.2 Repartage et Réemploi

Concernant le partage et le réemploi, le rapport 4RJU souligne le besoin d'encourager les initiatives publiques ou privées comme les trocs, les bourses d'échange, les vides greniers, etc.

Il mentionne aussi la création de bibliothèque d'objets avec la première du canton, [Le Vilebrequin](#), qui a ouvert ses portes en juin 2022 sur le site SAFED à Delémont, et qui inclut une matériauthèque. Une deuxième bibliothèque, [L'Emprunte](#) à Courgenay, est en phase de création.

On notera également que des entreprises privées louent différents objets comme du matériel de jardin (tondeuses, débroussailleurs, nettoyeurs haute pression, etc.), du petit matériel de chantier (petites pelleuses, remorques, etc.), des vélos et bien d'autres objets.

De plus, des sites internet se développent en Suisse afin d'encourager le partage d'objets entre particuliers. On peut citer par exemple :

- [Sharely.ch](#) et [Locircus.ch](#) pour le partage d'objets entre particuliers ;
- [Punpumppe.ch](#) pour le partage d'objets entre voisins avec un système d'autocollants que l'on colle à sa boîte aux lettres pour faire savoir à ses voisins ce qu'ils peuvent emprunter chez soi.

Concernant le textile, on trouve dans le canton du Jura beaucoup de conteneurs (Texaid, Procap, Aide Suisse aux montagnards, etc.). Chaque commune choisit son partenaire pour la pose de ces conteneurs et la récupération des textiles.

Chaque organisme gère la récolte des textiles dans les différents conteneurs et la traçabilité des textiles récoltés reste parfois floue.

Caritas Jura estime que sur 100 tonnes de vêtements récupérés, environ 33 tonnes peuvent être remis en vente localement et 15 tonnes utilisés pour la fabrication de chiffons.

Il serait donc intéressant d'évaluer la possibilité de créer un réseau cantonal de conteneurs afin de rationaliser la collecte et les flux, de centraliser le tri des textiles et ainsi créer des emplois locaux.

Cela permettrait aussi de fournir des informations claires aux communes concernant la traçabilité afin de les aider au mieux dans le choix de leurs partenaires.

3.3 Réparation et Remise à neuf

Le rapport 4RJU recommande le développement des activités de repair-café ainsi que la mise en réseau de réparateurs bénévoles et professionnels.

Des repair-café sont actuellement déjà organisés à différents endroits du canton notamment par le SEL (Système d'Echange Local) aux Franches-montagnes, ou par la FRC (Fédération Romande des consommateurs) en partenariat avec Caritas à Delémont et Emmaüs à Porrentruy.

Le Vilebrequin est en discussion avec Caritas et la FRC afin de compléter l'offre et répondre ainsi à la demande grandissante.

Des entreprises privées offrent également des services de réparation aussi bien pour du matériel informatique, des téléphones portables, de l'électroménager ou des vêtements.

L'association [NoOps](#), qui lutte contre l'obsolescence programmée, collecte les téléphones portables et tablettes qui ne sont plus utilisés dans le but de les valoriser au maximum. Les appareils récupérés sont si possible reconditionnés avant d'être remis en vente ou encore désassemblés pour en récupérer les matériaux. Des boîtes de collecte « Hulobox » sont mises à disposition à la demande. NoOps travaille en partenariat avec plusieurs villes et cantons. La pose d'une première boîte de collecte dans le canton du Jura est actuellement en discussion avec Caritas.

De même, il est possible d'apporter certains appareils électroménagers hors d'usage à l'usine Phoenix de Mac Jura à Alle. Mac Jura a diversifié ses activités en restaurant et en remettant à neuf les appareils qui le permettent. Ces appareils sont disponibles dans les magasins de Caritas et d'Emmaüs. Ils sont vendus avec une garantie de 1 an et il est prévu à terme de les vendre dans des magasins dédiés.

3.4 Recyclage et Valorisation thermique

Le réemploi, la réparation et toutes autres actions de maintien des objets en fonction sont à privilégier par rapport au recyclage, lequel a tout de même encore de beaux jours devant lui. Cette dernière boucle de l'économie circulaire, historiquement la plus forte, peut encore être développée. Les options de valorisation sont différentes d'une filière à l'autre. Il est donc bien de les traiter séparément.

Filière ameublement

Le bois des meubles appelés à être détruit peut être valorisé, par exemple dans la fabrication de panneaux en bois recyclé.

La compagnie [Swiss Krono](#) accepte de reprendre des chutes de lamellé-collé, du contreplaqué, de l'OSB, ainsi que des panneaux de coffrage, des caisses de transport, etc. pour la fabrication de ce genre de produit.

Filière électronique et électroménager

Les appareils électriques et électroniques peuvent être rapportés gratuitement partout où ils sont vendus. Les commerçants sont légalement soumis à l'obligation de reprise et les consommateurs à l'obligation de restitution. Ces prestations sont financées par la taxe anticipée de recyclage (TAR) conforme au marché.

Il y a 2 organisations principales de recyclage : [Swico recycling](#) pour les appareils de bureau et de communication et [SENS_eRecycling](#) pour les appareils électriques, électroniques et l'électroménager.

Les termes des contrats passés entre SENS/SWICO et les points de reprise sont souvent critiqués pour favoriser le recyclage au détriment de la réutilisation de pièces détachées ou la restauration des appareils collectés. Ce problème doit être pris en compte sérieusement dans l'optimisation des filières concernées.

Filière textile

L'innovation et le développement de nouveaux produits à base de textiles recyclés pourraient augmenter la valorisation locale. En voici quelques exemples :

- [Fab-BRICK](#) qui transforme des déchets textiles en briques de différents formats & différentes couleurs qui sont utilisés dans la confection de meubles ou décoration design.



- Texaid en partenariat avec la haute école de Lucerne et la filature Huttwil AG qui travaillent au développement de tapis en textiles recyclés.
- [Les filatures du Parc](#) en France qui fabriquent du fil 100% recyclé à partir de vieux pulls.
- La Haute École de Lucerne où des chercheurs en design, et des chercheurs en matériaux ont développé les premiers prototypes de matériaux isolants à base de vêtements recyclés.



- TEXAID soutient également le projet « Dissolving on Demand » dans le cadre de la Gemeinschaft für textile Zukunft (Association pour l'avenir des textiles). Le but du projet est de développer un fil à coudre qui puisse se dissoudre en cas de besoin.

Pour évaluer les potentiels, un travail en étroite collaboration avec des acteurs privés et les hautes écoles est recommandé.

Valorisation thermique

Finalement tous les objets ou matières qui ne pourront être valorisés par les activités en "R" décrites ci-dessus vont être incinérés.

Les déchets à incinérer du canton sont amenés par le rail à l'entreprise Vadec basée à La Chaux-de-Fonds.

Ces déchets sont valorisés thermiquement car l'usine est couplée au thermo réseau de la ville.

3.5 Accompagnement au changement

Afin d'encourager l'économie circulaire citoyenne il est nécessaire de mettre en réseau les différents acteurs et de créer une plateforme fournissant des informations sur les différents services et offres disponibles et les mettre à disposition de la population afin d'encourager ces pratiques.

Il existe déjà plusieurs sites internet où l'on trouve certaines informations comme :

- [FRC \(Fédération Romande des Consommateurs\) – Liste des Bonnes adresses Réparation Jura](#)
- [Repair-café.ch](#)
- [Réparateurs.ch](#)
- [La Bonne Combine - réparation électroménagers](#)

Ces sites informent sur les dates et lieux des repair-café, fournissent des adresses de réparations ou des informations sur comment réparer soi-même certains appareils.

Ils ne sont pas exhaustifs, les contenus ne sont pas systématiquement mis à jour et l'utilité pour la population est faible.

Un exemple plus abouti et qui pourrait servir d'exemple est celui du canton de Genève qui a créé le site [ge-repare.ch](#) qui fournit des conseils pratiques, détaille l'offre en réparateurs / restaurateurs par type d'objets et liste les dates des prochains événements en lien avec l'économie circulaire citoyenne dans le canton.

En complément, il est proposé d'encourager les communes à publier ces informations aussi bien dans le MEMODéchets que dans les journaux communaux dans le but de sensibiliser les citoyens et de toucher un public plus large.

La Fondation Arc jurassien Déchets exploite le service MEMODéchets. MEMODéchets est un support d'information sur les déchets à disposition des citoyens et des communes. Il se présente sous 3 formes : un site internet, une application pour téléphones portables et une version imprimée distribuée annuellement dans les communes participantes.

La possibilité d'y ajouter des informations concernant les options de location, de prêt, de réparation et de rénovation a été abordée et est possible pour autant que les listes soient exhaustives et maintenues à jour. Il est à noter que chaque commune édite son propre MEMODéchets et sera donc libre d'ajouter ou non cette information.

3.6 Formation aux nouveaux métiers

Les déchets deviennent des ressources de plus en plus importantes que l'on doit valoriser au mieux et avec du personnel formé. Différentes études montrent que les métiers en lien avec l'économie circulaire vont se développer et la demande est déjà là. Le magazine PME d'octobre 2022 mentionne le chiffre de 300'000 à 400'000 postes à créer en lien avec la transition écologique en Suisse, en partie dans l'économie circulaire.

Les formations dans le domaine doivent être encouragées et soutenues. Un partenariat avec des structures paraétatiques comme Emmaüs ou Caritas dans les centres de collecte et de valorisation doit permettre de réinsérer et de former des personnes à ces nouveaux métiers et ainsi combler une partie des besoins.

4 Tiers Lieux et logistique

La cohabitation, la mutualisation des espaces et des compétences autour d'une thématique commune correspond à la définition d'un Tiers Lieu qui est :

« Les Tiers Lieux désignent des espaces dans lesquels s'incarne la volonté d'un groupe de citoyens d'aller vers un monde meilleur. Ils redessinent avec bon sens, coopération et solidarité le territoire dans lequel ils sont ancrés, et se positionnent au cœur des échanges entre les acteurs publics, les acteurs privés et les citoyens. » Source : [Wikipedia](#).

Le rapport 4RJU souligne le bénéfice de la création de Tiers Lieux et de leur mise en réseau. Le site SAFED à Delémont, les locaux de la bibliothèque d'objets Emprunte à Courgenay ainsi que l'usine Flasa à Alle ont été mentionnés.

Afin de créer de la cohérence, promouvoir la collaboration et définir une identité propre à ces différents lieux, il est intéressant de s'intéresser à des structures existantes et déjà bien développées.

La H18 – Beaulieu Circulaire (Lausanne)

La ville de Lausanne a ouvert en avril 2022 un « centre novateur pour une économie circulaire, inclusive et respectueuse de l'environnement » dans les Halles Nord de Beaulieu à Lausanne.

Le projet H18 – Beaulieu Circulaire fait partie intégrante de ce centre qui comme son nom l'indique s'est installé dans la Halle 18 de Beaulieu. H18 est né de la collaboration entre :

- [Impact Hub Lausanne](#), une communauté d'entrepreneurs et leurs programmes d'incubation pour créer de nouveaux modèles d'affaires ;
- [Mentor Energy](#) dont la mission est d'insérer et réinsérer des bénéficiaires de l'assistance sociale dans le marché du travail à travers une nouvelle approche intergénérationnelle pour juniors et seniors qualifiés ;
- [L'atelier l'Éveil](#), qui propose des approches novatrices de la réinsertion sociale et professionnelle en mêlant les dimensions humaines et environnementales.

Le but est de « permettre à des porteurs de projets innovants dans le domaine de l'économie circulaire de développer de nouvelles solutions qui répondent aux besoins de la transition écologique tout en garantissant un caractère inclusif à l'économie de demain grâce à une approche novatrice de la réinsertion professionnelle. »

La Halle 18 est constituée de containers modulables qui peuvent être loués avec des espaces communs et des salles de conférences.



Divers événements sont organisés en lien avec la durabilité et l'économie circulaire.

La Ville de Lausanne travaille également en étroite collaboration avec la coopérative Démarche, active dans la réinsertion professionnelle qui a notamment sa structure Textura présente dans les Halles nord de Beaulieu. Textura est active dans le recyclage textile et collecte les textiles de plus de 80 communes dont la ville de Lausanne.

L'association MACO (Manufacture Collective) à Genève

[MACO](#) est une association créée en 2019 à Genève et qui regroupe actuellement 6 structures :

- Le Grand Atelier : espace ouvert au public pour le travail du bois, du métal et des vélos ;
- La Manivelle : bibliothèque d'objets ;
- Matériuum : Propose des matériaux de réemploi issus de la culture et de la construction ;
- Onl'Fait : Fab Lab (laboratoire de fabrication) ;
- Sipy : Echanges d'habits et accessoires ;
- Glitter : Atelier de surcyclage du plastique.

Le projet est aussi associé à la coopérative Ressources Urbaines qui offre son expertise et son soutien. Les membres du Vilebrequin se sont inspirés du modèle de la Manivelle. Ils utilisent d'ailleurs le même logiciel de gestion et réservation d'objets.



KMØ à Mulhouse

[KMØ](#) est un écosystème favorisant les rencontres et les échanges entre acteurs entrepreneurs et offre une nouvelle dynamique s'appuyant sur les compétences numériques locales. KMØ a pour but de développer les projets, les startups et les entreprises en Alsace et en France, mais également au-delà des frontières.

KMØ regroupe plus d'une trentaine locataires aussi bien des entreprises, des start-ups ou des centres de formations tous actifs dans le domaine du numérique.



Orientations des Tiers Lieux jurassiens

Les exemples ci-dessus peuvent servir de pistes au développement de Tiers Lieux comme le site SAFED à Delémont, les locaux d’Emprunte à Courgenay ou l’Usine Flasa à Alle tous autour d’une thématique commune qui est l’économie circulaire.

Chaque site pourrait se développer spécifiquement tout en étant complémentaires.

La ville de Delémont souhaite par exemple orienter le site SAFED sur la construction durable. L’usine Flasa planifie de développer un Ecopôle industriel axé sur les énergies renouvelables, l’économie circulaire sociale et solidaire et la filature/teinture. L’Emprunte à Courgenay est dans une dynamique plus sociale (ateliers, conférences, lieu de rencontre et d’échange, coworking).

Des synergies avec l’industrie mais également d’autres projets (par ex. la lutte contre le gaspillage alimentaire) permettraient de dynamiser et de renforcer l’identité de ces Tiers Lieux. De telles synergies sont déjà à l’étude de la part de certaines communes et associations, par exemple la commune de Delémont et le Vilebrequin qui travaillent ensemble à un programme de manifestations et conférences sur la durabilité.

Le développement d’autres Tiers Lieux, en particulier dans les Franches-Montagnes et à Moutier, permettrait de créer une dynamique cantonale et d’éviter des clivages entre districts ou entre environnements urbains et ruraux.

La logistique

Un important potentiel d’optimisation et de mutualisation des transports existe autour des activités de l’économie circulaire citoyenne. Des synergies sont possibles entre notamment :

- La collecte des meubles et des textiles, leur tri et redistribution dans différentes filières ;
- Le service à la personne – Recherche d’objets chez les personnes ne pouvant pas se déplacer en déchetterie ;
- Le partage et la distribution des locations en bibliothèques d’objets ;
- Etc.

Si cela n’est pas simple à mettre en place, les avantages sont indéniables. Il est donc recommandé de faire une étude plus poussée sur les synergies possibles ainsi que sur les optimisations des moyens de transports et la logistique s’y rapportant. On pourrait par exemple imaginer l’utilisation de véhicules électriques mutualisés avec des bornes de recharges aux points clés dans le but de réduire de manière significative l’empreinte CO2 des transports.

5 Encouragements et gestion des risques

Le SECO, dans sa nouvelle politique régionale (NPR), est tenu de considérer la durabilité non seulement sur le plan économique mais également sur le plan social et environnemental.

Ce changement est particulièrement intéressant car il ouvre la porte à des projets liés à l'économie circulaire. Comme les projets NPR sont subventionnés conjointement par la confédération et le canton il est bon d'identifier les projets éligibles rapidement.

Les moyens octroyés financent uniquement les phases de développement et de démarrage (conceptualisation, études, mise en place) de projets collaboratifs. Les aides financières peuvent être obtenues sous la forme de subventions à fond perdu ou de prêts sans intérêts remboursables sur 25 ans.

Concernant les projets privés, plusieurs options ont été évaluées, avec le soutien de [Creapole](#).

Dans certaines communes vaudoises, des bons à faire valoir auprès de réparateurs agréés sont distribués à la population afin d'encourager la réparation des objets. Cette option a été jugée difficile à maîtriser, avec en particulier de probables difficultés à tenir une liste fiable et complète d'entreprises agréées.

A Genève, le programme Eco21 des SIG octroie une subvention aux entreprises pour chaque appareil rénové ou mis en location. Cette option a été jugée trop complexe à mettre en place, peu adaptée à certaines filières et demandant des ressources supplémentaires importantes pour l'administration et la gestion du système.

A l'inverse, la création de nouvelles aides au démarrage adaptées à des projets d'économie circulaire et calquées sur les modèles de soutien existants du SEE en faveur des PME jurassiennes semble parfaitement réaliste et efficient.

L'étude DSS+, menée avec les entreprises de la construction et les industries jurassiennes, recommande également la création de nouvelles aides au démarrage de projets économie circulaire, individuels et collectifs. En conséquence, il est recommandé de constituer rapidement un groupe de travail pour définir les critères et objectifs d'octroi de ces soutiens financiers à des projets favorisant l'économie circulaire.

Concernant les risques de concurrence déloyale, il est important d'être vigilant car les frontières entre activités privées et structures parapubliques ne sont pas toujours évidentes à placer dans les domaines liés à la gestion des déchets et à l'économie circulaire.

Les déchets sont de plus en plus considérés, à juste titre, comme des ressources et suscitent de l'intérêt. A terme, des entreprises privées pourraient être intéressées à développer des activités actuellement peu ou pas rentables effectuées par des structures parapubliques subventionnées. Il est dès lors important de s'assurer de la complémentarité des acteurs privés et parapubliques.

Des réflexions communes sont en cours au sein des services de l'Etat (SEE, ENV, SAS) pour identifier et cadrer les différentes mesures d'encouragement de l'économie circulaire, tout en évitant un potentiel double subventionnement ou des subventionnements croisés entre partenaires économiques et structures paraétatiques subventionnées.

Concernant les 3 filières de l'étude, les limites actuelles entre acteurs privés et parapubliques peuvent être schématisées ainsi :

	Collecte et stockage	Transport	Réparation et Transformation	Transport	Stockage et Vente
Electroménager	Privé	Privé	Privé	Privé (Partenariats parapubliques ok. → Contrat de prestation)	
Ameublement	Communes (mandats parapubliques ok)		Parapublique (privé à définir)	Parapublique (privé à définir) *	
Textiles	Privé et Parapublique	Privé et Parapublique Priorités à définir		Privé et Parapublique *	

*Chaque acteur peut conserver ce qu'il a acquis dans les 1ères étapes et le revendre (magasins) ou le donner à revendre à des partenaires

Ces limites actuelles peuvent et vont évoluer. Il est dès lors suggéré de mettre en place un groupe de concertation de la concurrence composé de membres du Service de l'Economie et de l'Emploi (SEE), du Service de l'Action Sociale (SAS) ainsi que de l'Office de l'Environnement (ENV).

Ce groupe de concertation aura la tâche de revoir annuellement les activités clés, analyser les potentiels risques de concurrence déloyale, assurer la cohérence et complémentarité des actions, évaluer les partenariats existants et futurs et au besoin réorienter certaines activités.

6 Gouvernance

Le rapport 4RJU, dans ses recommandations, souligne la nécessité de créer « une plateforme ou un centre d'information, d'échange et de coordination au niveau cantonal » afin de stimuler la coopération tout au long des chaînes de valeurs. Il souligne également le besoin de « mettre en réseau les acteurs locaux » et de servir de centre d'information pour tous détenteurs d'objets afin de les guider vers les endroits les mieux à même de les valoriser et appliquer les principes de l'économie circulaire.

La Fondation O₂, active dans le développement durable, a été approchée pour discuter de sa possible implication.

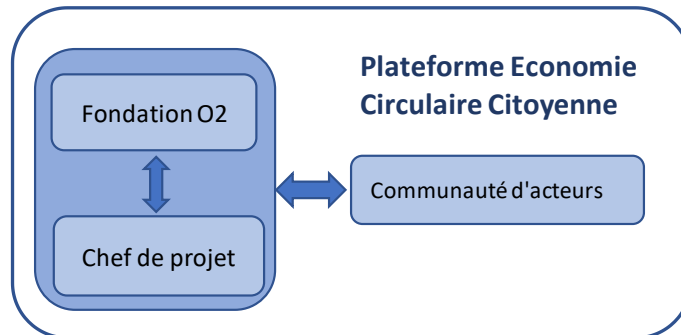
C'est est un centre de compétence de développement et gestion de projets dans les domaines de la prévention et la promotion de la santé, ainsi que le développement durable. Elle a son siège à Delémont. Cette Fondation gère notamment le programme « Alimentation, activité physique et santé mentale » dont les projets « Fourchette Vertes », « Communes en santé » et « Réseau Jurassien d'écoles 21 » ainsi que le programme cantonal de prévention du tabagisme par le biais du CIPRET Jura.

L'utilisation des services et du savoir-faire de la fondation O₂ est un atout car elle est dotée d'un pôle de compétences diverses qui pourrait être mis à profit.

En complément de la Fondation O₂, la création d'une communauté d'acteurs est nécessaire. Cette communauté devra être composée de membres actifs de l'économie circulaire citoyenne dans le

canton. La fondation O₂ jouera ainsi un rôle plus administratif et la communauté d'acteurs plus exécutif.

La structure de la future plateforme économie circulaire citoyenne pourrait se schématiser ainsi :



Les tâches pourraient être réparties comme suit.

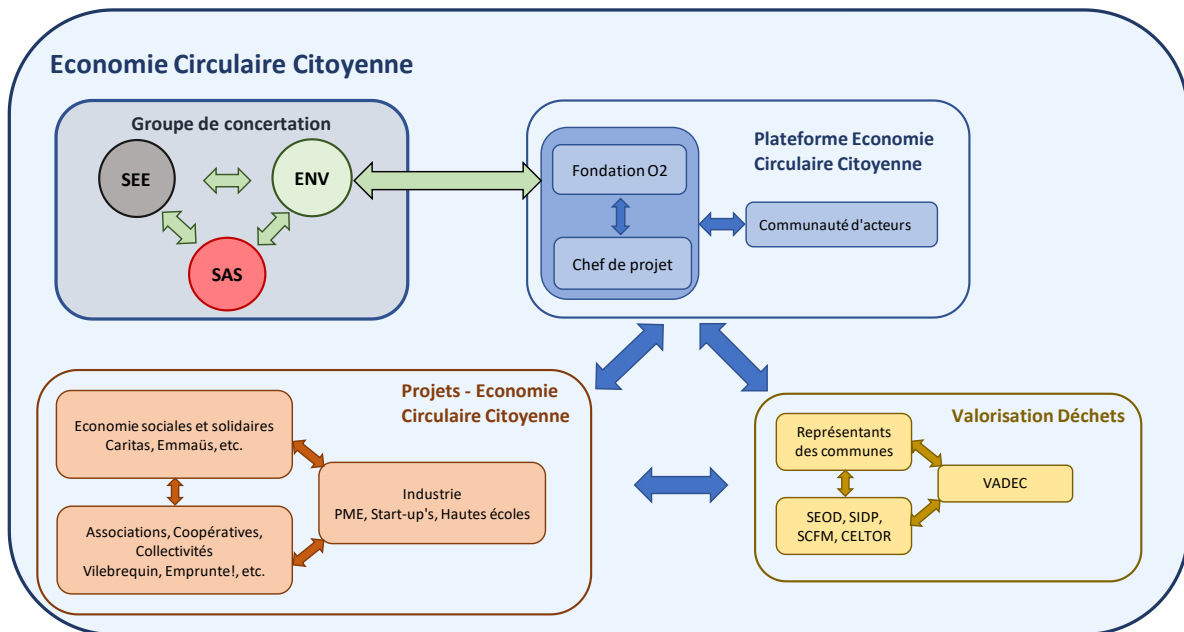
Fondation O₂ :

- Mettre en place des outils numériques pour informer la population des offres existantes (magasins de seconde main, réparateurs, conférences, etc.)
- Préparer et réaliser des campagnes de communication, conférences, etc.
- Rechercher des fonds
- Conseiller les acteurs qui souhaitent monter un projet
- Coordonner les projets
- Convaincre les communes de s'investir, de proposer des locaux pour tiers-lieux, etc.
- Définir des indicateurs et réaliser des bilans, proposer des réorientations, nouveautés, etc.
- Promouvoir et développer la coopération extra-cantonale

Communauté d'acteurs :

- Définir le mode de gouvernance de la communauté d'acteurs
- Proposer et prioriser les projets
- Exécuter les projets
- Définir des indicateurs de performance clés (KPI's) afin de mesurer la pertinence des actions

Le diagramme ci-dessous, à affiner dans le cadre de la mise en place du système, montre en détail les interactions et imbrications des différents acteurs de l'économie circulaire citoyenne ainsi que les liens avec le Service de l'Économie et de l'emploi (SEE) et le Service de l'Action Sociale (SAS).



Une telle structure assure une gestion et une optimisation des ressources de même qu'une cohérence et complémentarité entre les différents acteurs et projets en lien avec l'économie circulaire industrielle et citoyenne.

Le groupe de concertation quant à lui va assurer la complémentarité des acteurs privés et parapublics et ainsi éviter toute concurrence déloyale ou subventions mal placées.

A ce stade, au-delà des potentiels identifiés et des ébauches de solutions organisationnelles envisagées, le plus important est de relever la volonté de tous les acteurs rencontrés de travailler ensemble, de manière structurée et complémentaire, pour atteindre un but commun et **permettre au canton du Jura de se positionner comme leader dans le développement de l'économie circulaire.**

7 Synthèse et prochaines étapes

La présente étude a été menée dans le but de poser les bases d'une collaboration pérenne entre les différents acteurs de l'économie circulaire citoyenne, en vue de créer des synergies entre les projets/actions et d'optimiser et mutualiser les ressources.

Comme le disait l'industriel Henri Ford :

Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite.

Pour travailler ensemble dans le respect de chacun il faut une structure avec des rôles et des responsabilités clairement définies. Dans ce but, la création de deux structures distinctes est proposée.

Tout d'abord une **plateforme d'économie circulaire citoyenne** avec un partenariat avec la Fondation O₂ pour la coordination et une communauté d'acteurs pour l'exécution des projets d'économie circulaire citoyen. Cette plateforme aura la tâche de changer les habitudes de la population et de servir de centre de référence en économie circulaire. Elle jouera également un rôle de coordination entre les différentes entités et acteurs de l'économie circulaire.

Puis un **groupe de concertation** composés de membres du Service de l'Economie et de l'Emploi, du Service de l'Action sociale et de l'Office de l'environnement. Ce groupe aura la responsabilité d'analyser les risques de concurrence déloyale et d'assurer la cohérence et complémentarité des soutiens financiers de l'Etat.

Afin de promouvoir et encourager les initiatives et **projets individuels** liés à l'économie circulaire il est proposé de s'inspirer des mesures de soutien en faveur des PME jurassiennes et les adapter afin d'y inclure les projets liés à l'économie circulaire.

De plus, les **projets collaboratifs** éligibles dans le cadre de la NPR devront être identifiés et soutenus.

Afin d'encourager l'économie circulaire citoyenne il est important de regrouper les différentes initiatives et actions sous un même toit afin de les valoriser et leur donner une certaine visibilité. Pour ce faire la **création de Tiers Lieux** est encouragée. Des sites comme le site SAFED à Delémont ou Flasa à Alle sont de bons exemples et mériteraient d'être développés. L'idée serait de créer des Tiers Lieux dans différents endroits du canton et les mettre en réseau. Cela permettrait de créer une dynamique cantonale et ainsi d'éviter des clivages entre districts ou entre environnements urbains et ruraux.

En parallèle au développement de Tiers Lieux, des projets sont à mener pour une optimisation de la **logistique** et une mutualisation des transports et ressources, mais aussi l'extension des services à la population tout en réduisant les coûts.

Pour la **filière textile**, une étude plus approfondie au niveau du canton pourrait être menée afin de valoriser au maximum cette ressource et de rationaliser la collecte et les flux.

En conclusion, la mise en place de ces différentes recommandations permettra au canton du Jura de développer l'économie circulaire, de créer du lien et des synergies entre les différents acteurs et sensibiliser la population à cette thématique centrale pour la protection des ressources et du climat.

8 Annexes

Références :

- 1) [COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Un nouveau plan d'action pour une économie circulaire Pour une Europe plus propre et plus compétitive – 11.03.2020](#)
[COM/2020/98 final](#)
- 2) [Parlement européen - Nouveau plan d'action pour une économie circulaire – Plénière – février 2021](#)
- 3) [20.433 Initiative parlementaire – Développer l'économie circulaire en Suisse](#)
- 4) [Canton du Jura – Programme gouvernemental de législature 2021-2025](#)
- 5) [Commission européenne - Etude Cambridge Econometrics – Impacts of circular economy policies in the labour market – May 2018](#)
- 6) [OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques - POLICY BRIEF ON MAKING THE MOST OF THE SOCIAL ECONOMY'S CONTRIBUTION TO THE CIRCULAR ECONOMY – January 2022](#)
- 7) [USAM - Rapport Annuel 2020 – Politique Energétique et environnementale](#)
- 8) [Plan cantonal de gestion des déchets \(PDG\)- Mars 2017](#)

Liste des personnes interrogées :

Nom	Entité
Frédéric Baetscher	Creapole
Stéphanie Mertenat	Fondation O2
Florence Girard	Commune Le Noirmont
Claire Agnolini	Commune Courrendlin
Valérie Froté	Commune Courgenay / Emprunte
Sylvie Cortat	FRC
Jean-Noël Maillard	Caritas
Philippe Wattenhofer	Caritas
André-Jean Six	Flasa
Magali Voillat	Marché St-Germain
Carole Maître	Vilebrequin
Didier Lambert	Vilebrequin
Vincent Chapuis	Emmaüs / Emprunte
Guillaume Christe	Service cantonal de l'action sociale
Pascal Mazzarini	Service de la cohésion sociale de Delémont
Nicolas Ackermann	Service de l'économie et de l'emploi
Lionel Socchi	Service de l'économie et de l'emploi
Cédric Kohler	Service de l'économie et de l'emploi
Maël Bourquard	Office cantonal de l'environnement
Jean-François Milani	Office de l'assurance invalidité
Hubert Jacquier	Service de l'urbanisme de Delémont
Didier Gobat	Gobat SA
Claude Gorrara	SEOD
Michel Brahier	SEOD
Christine Sautenet	Vadec
Emmanuel Maître	Vadec
Laurent Maeder	Circular solutions / H18-Beaulieu circulaire
Jérôme Simon	Mac-Jura
Gilles Berthoud	Electroménag
François Marthaler	La Bonne Combine
Thomas Putallaz	NoOps
Pierre-André Pelloux	Ingénieur – BFH HAFL Foresterie
Maud Jacquot	SIG - Eco 21 Genève
Florence Amoudry	SIG - Eco 21 Genève

Résumé des recommandations de l'étude et priorisation :

Axe	Sujet	Recommandation	Moyenne	Besoin
Gestion des biens et des déchets	Optimiser la valorisation des objets et matériaux dans les centres de collecte et de valorisation	Mener une réflexion / étude autour des thématiques suivantes: - Propriété des objets amenés - Accessibilité des objets et matériaux - Partenariats - Privé / Parapublique	1	Etude / Mandat
	Sensibiliser et informer la population	Développer un site de réparateurs / restaurateurs, conseils pratiques, liste des prochains événements pour le canton Communiquer à travers les canaux existants (MémoDéchets, journaux communaux, etc.)	1	Coordination / Gestion de projets
	Optimiser la filière textile	Mener une étude sur : - La création d'un réseau cantonal de conteneurs - La rationalisation de la collecte et des flux - La centralisation du tri des textiles et optimisation de la valorisation - La création d'emplois	1	Etude / Mandat
	Former le personnel aux métiers de demain	Mener une étude autour des thématiques suivantes: - Besoins futurs en terme de personnel et métiers liés à l'économie circulaire - Développement et mise en place de formations - Réinsertion et formation du personnel à ces nouveaux métiers	2	Etude / Mandat
	Développer et soutenir de nouvelles applications	Suivre les recherches et innovations en liens avec les filières	2	Coordination / Gestion de projets
Tiers Lieux	Visibilité et identité des Tiers Lieux	Soutenir un réseau de Tiers Lieux Créer de la visibilité et dynamiser ces Tiers Lieux Créer des synergies avec l'industrie mais également d'autres projets Rechercher des partenaires / soutien financier	1	Coordination / Gestion de projets
	Logistique	Mener une réflexion / étude autour des thématiques suivantes: - Mutualisation des transports liés aux activités de l'économie circulaire - Optimisation des routes et fréquences - Extension des canaux de distributions / accessibilité - Définition des besoins en véhicules et structures	1	Etude / Mandat
	Mutualisation entre les bibliothèques d'objets	Utiliser une base de données commune Mutualiser les objets entre les bibliothèques Créer un réseau de distribution	2	Coordination / Gestion de projets
Encouragements et Risques	Soutien de projets d'économie circulaire citoyenne	Créer un groupe de travail afin de: - Développer le Pack Start-up et Pack Développement de l'activité existants et les adapter à l'économie circulaire citoyenne	1	Etude / Mandat
	Soutien / développement de projets NPR	Créer un groupe de travail afin de: - Développer le Pack collaboratif existant et l'adapter pour de futurs projets NPR en lien avec l'économie circulaire	1	Etude / Mandat
	Création d'un groupe de concertation	Créer un groupe de concertation afin de revoir périodiquement les activités clés, analyser les potentiels risques de concurrence déloyale, assurer la cohérence et complémentarité des actions, évaluer les partenariats existants et futurs et au besoin réorienter certaines activités.	2	Coordination / Gestion de projets
Gouvernance	Création d'une plateforme d'économie circulaire citoyenne	Créer une plateforme d'économie circulaire avec: - Partenariat avec la Fondation O ₂ avec un chef de projet pour la coordination et - Une communauté d'acteurs pour l'exécution des projets	1	Etude / Mandat